



Déroulement de l'épreuve pratique Permis BE

Quels sont les enjeux préparatoires à la formation au permis de conduire ?

Aujourd'hui conduire n'est plus un simple plaisir mais un vrai enjeu sociétal notamment pour les jeunes ruraux, le permis est quasiment indispensable pour préparer son avenir professionnel, personnel, social... Toutefois, encore trop d'idées reçues fausses entourent le précieux sésame. Une vraie formation, encadrée par des enseignants diplômés est indispensable. En effet, l'activité de conduite demande un réel apprentissage et un vrai travail intellectuel qu'il faut apprendre à maîtriser, et pour ce faire la formation est indispensable.

Les jeunes conducteurs sont malheureusement toujours et encore les premiers tués sur la route, c'est pourquoi l'apprenti conducteur devra être un vrai acteur de sa formation, afin de prendre conscience des risques qu'il encoure et qu'il peut faire courir aux autres usagers sur la route. Le nouveau programme de formation (REMC) permet aux formateurs et aux apprentis conducteurs de mettre en place les savoirs, savoirs-faire, savoirs-être et savoirs-devenir nécessaires pour devenir un conducteur sûr et responsable. Une formation à la conduite de qualité est indispensable aujourd'hui afin de former les conducteurs de demain et ainsi réduire le nombre d'accident mortel ou corporel sur la route, encore trop nombreux.

La validité du code de la route est indispensable pour se présenter à l'examen.

Déroulement :

L'examen débute par l'accueil des candidats, le contrôle de l'identité, et du permis de conduire.

L'examen BE est constitué de deux épreuves : l'une dites hors circulation (HC), et l'autre appelée épreuve en circulation (CIR). Il est obligatoire de détenir l'épreuve HC pour pouvoir se présenter à l'épreuve CIR

Durée des épreuves

- **Une épreuve complète (HC+CIR) : 60 minutes.**
- **Une épreuve en circulation seule (avec HC conservée) : 40 minutes**

L'épreuve HC est composée :

- Des vérifications de 1 à 13.
- De l'attelage, le dételage
- Des thèmes
- De l'épreuve de maniabilité
- De l'interrogation orale

Si l'épreuve HC est validée, le candidat peut effectuer l'épreuve de circulation le même jour.

- Le candidat conserve le résultat de son épreuve HC pour cinq présentations à l'épreuve en circulation et ce, pendant 3 ans
- L'examen passé avec « BV automatique » ne devrait pas restreindre le permis si la catégorie B a été obtenue avec une « BV manuelle » (future circulaire)

Un permis à conserver

Le permis de conduire est à la fois une autorisation de conduite et un certificat de capacités, obtenu après une formation et des examens, attestant qu'une personne est apte à occuper l'espace public de circulation, sans mettre en danger sa vie et celle des autres.

Mais ce permis n'est pas attribué à vie et peut rapidement être perdu si le conducteur commet des manquements aux règles de circulation. Il appartient à chacun de conserver son permis en respectant en toute circonstance le Code de la route et en adoptant un principe de prudence vis-à-vis des autres usagers.